

# # ACCORD DNC : LA CFE-CGC OBTIENT

## DES AVANCÉES MAJEURES POUR LES POSTIERS !

Grâce à l'implication constante de la CFE-CGC, le projet d'accord social relatif à l'accompagnement de la transformation de la Direction Nationale Comptable (DNC) a connu des évolutions significatives entre sa version initiale de février et la version de mars 2026, notamment en matière de reconnaissance professionnelle et financière.

### UNE AMBITION DOUBLÉE POUR LA PROMOTION & LES PARCOURS

L'un des succès les plus marquants de la négociation porte sur l'ascenseur social au sein de la filière. Là où la version initiale fixait un objectif de 10 % de promotions du niveau II.3 vers le niveau III.1, la force de proposition de la CFE-CGC a permis de **doubler cet objectif pour atteindre au moins 20 % des effectifs d'ici fin 2027.**

De plus, l'accord négocié sanctuarise désormais l'ouverture de **20 postes de classe 2.1 ou 2.2** sur la période de l'accord, renforçant ainsi les perspectives de carrière pour les postiers nouvellement recrutés (parcours balisés), une précision qui faisait défaut dans la version précédente.

### UNE REVALORISATION SIGNIFICATIVE DES MESURES FINANCIÈRES

La CFE-CGC a porté une voix forte pour que l'investissement des équipes dans les projets structurants comme "Cœur Finances" soit justement récompensé. Les gains financiers entre la V0 et la V1 sont concrets :

- **Prime de fin de déploiement** : Elle est revalorisée de 250 € à 400 € pour chaque postier éligible.
- **Indemnité exceptionnelle d'engagement** : Le montant forfaitaire passe de 200 € à 300 € pour les contributeurs référents et les managers mobilisés lors des bascules.
- **Reconnaissance des managers** : La prime de prise de poste pour les managers de classe III, initialement prévue à 1000 €, est portée à 1500 €.

### INNOVER POUR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS & L'EXPERTISE

L'action de la CFE-CGC s'est également concentrée sur la valorisation de l'expertise interne. L'accord introduit ainsi **une prime tutorale inédite de 250 €** pour reconnaître la mission de transmission des savoir-faire entre pairs. Enfin, l'accompagnement à la montée en compétences a été musclé. Le nouveau texte précise désormais des formations pratiques ciblées sur l'acculturation à **l'Intelligence Artificielle** et la maîtrise des outils du SI Finances, garantissant ainsi l'employabilité des agents face aux mutations technologiques.

### CONCLUSION

Par ces victoires, **la CFE-CGC réaffirme son rôle de partenaire exigeant et constructif.** En sécurisant des parcours professionnels ambitieux et en obtenant des moyens financiers accrus, nous appuyons une transformation au bénéfice direct des postières et des postiers.

*Au verso de ce document, vous trouverez la version détaillée des bénéfices acquis par notre négociation.*

#### VOS INTERLOCUTEURS CFE-CGC GROUPE LA POSTE

##### CSE SIÈGE ET DIRECTIONS TRANSVERSES

**D. YOUSFI**

07 62 63 56 27

[cgclaposte.34@gmail.com](mailto:cgclaposte.34@gmail.com)

**L. BENOIST**

06 79 28 14 45

[laurentbenoist.cgc@gmail.com](mailto:laurentbenoist.cgc@gmail.com)

**R-E. PEREIRA**

07 87 35 13 25

[rui-emmanuel.pereira@laposte.fr](mailto:rui-emmanuel.pereira@laposte.fr)

**Y. MARCHAND**

06 26 54 44 59

[youbinka.marchand@laposte.fr](mailto:youbinka.marchand@laposte.fr)

**F. JARDIN**

06 07 83 23 21

[frederic.jardin@laposte.fr](mailto:frederic.jardin@laposte.fr)

**A. CAMBON DE LAVALETTE GARÉ**

06 98 77 79 31

[axel.cambon-de-lavalette-gare@laposte.fr](mailto:axel.cambon-de-lavalette-gare@laposte.fr)

	Accord DNC	Sans accord
FORMATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations pratiques</li> <li>• Coursus qualifiants pour les techniciens référents comptables</li> <li>• Dispositifs d'appui interne</li> <li>• Mécanisme de transmission des savoirs</li> </ul>	Pas de Coursus qualifiant pour les techniciens référents comptables
RECRUTEMENT	Recrutement de 20 Itinéraires Balisés avec prise en charge du coût des formations certifiantes nécessaires	Recrutement de 20 Itinéraires Balisés avec prise en charge du coût des formations certifiantes nécessaires
PROMOTIONS	Au moins 20% de promotions du niveau II.3 vers III.1 sur la durée de l'accord	Niveau des 2 dernières années soit 12% à horizon 2027
PRIMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime de déploiement Cœur</li> <li>• Finances de 400€ bruts pour tous les postiers ayant plus de 2 ans d'ancienneté au sein de la filière comptable</li> <li>• Prime de prise de poste manager de 1500€ bruts</li> <li>• Prime tutorale de 250€ bruts à la fin de mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime de déploiement de 250€ bruts</li> <li>• Prime Exceptionnelle de 200€ bruts</li> <li>• Prime de prise de poste manager de 1000€</li> <li>• Pas de prime tutorale</li> </ul>
QVT	Poursuite du renouvellement des équipements informatiques sur la durée de l'accord	Poursuite du renouvellement des équipements informatiques sur la durée de l'accord
SUIVI DES MESURES	Commission de suivi annuelle avec indicateurs	Pas de commission de suivi et aucun indicateur transmis

